

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 55 (1917)
Heft: 35

Artikel: Bornand
Autor: Nel., J.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-213261>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAÎSSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.



Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).
Administration (abonnements, changements d'adresse),
Imprimerie Ami FATIO & C^{ie}, Albert DUPUIS, succ.
GRAND-ST-JEAN, 26 — LAUSANNE
Pour les annonces s'adresser exclusivement à la
"PUBLICITAS"
Société Anonyme Suisse de Publicité
GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE, et dans ses agences.

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50 ;
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.
ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Sommaire du Numéro du 1^{er} septembre 1917 : — Bornand (J. Nel.). — Nos vieilles chansons. — Les navigateurs de Morges. — Lo relodzo à Djan-François. — Pour célébrer le 1^{er} août (Ad. Villemard). — Il en manquait. — Lo trombonne. — Les droits de bébé (Z.). — Feuilleton : Les traditions valaisannes (Maurice Gabbud) suite.

BORNAND

Les vieux Lausannois se souviennent certainement de quelques silhouettes originales disparues, hélas, depuis nombre d'années, alors qu'il n'y avait ni trams, ni automobiles, ni aéroplanes, et que la vie n'en était pas moins animée, le commerce lucratif, les écoles florissantes, le « va-et-vient » d'un bruit agréable aux oreilles, que ne troublaient ni les trompes des autos et le grincement des rails aux carrefours. On ne célébrait pas encore le 1^{er} août, et c'est à peine si l'on songeait à organiser des fêtes pour chanter l'indépendance vaudoise. Pourtant, les patriotes ne manquaient pas, — ils n'ont jamais fait défaut ; les orateurs, de tous calibres, étaient légion ; on parlait même plus, sinon mieux, qu'aujourd'hui.

Je veux rappeler ici la mémoire d'un « patriote » connu par la façon bien à lui dont il rendait son culte à la patrie.

Bornand, décroqueur de son état, portait la casquette rouge qui fut longtemps le signe distinctif des commissionnaires, — on ne disait presque jamais portefaix, tant ce mot paraissait lourd et disgracieux, et puis contraire à la vérité ; les commissionnaires n'étaient pas chargés de fardeaux, ils faisaient des commissions. Le mouvement syndical ne devait se déclencher que plus tard ; pour l'heure, l'initiative individuelle, la libre concurrence, étaient les maîtres.

D'humeur joviale, voire sentimentale à l'excès, quand les coteaux, les pampres de Lavaux prenaient pour lui l'aspect d'une de ces petites chopines cantonales desquelles s'échappait certain nectar méprisé par les sociétés de tempérance, Bornand, le serviable gagne-petit, était connu de tous. Optimiste incorrigible, modeste dans ses prétentions, facilement heureux, épuisé, sans se faire prier, son répertoire de chansons populaires, il vivait au jour le jour avec le dédain absolu de l'avenir. Se demandait-il pourquoi sa corporation n'avait pas encore pris conscience du rôle social qu'elle devait jouer dans l'organisation ouvrière et revendiqué des sièges au Conseil communal ou au Grand Conseil ! Maintenant ses représentants ont plus de voix aux élections que maints de ces gros monsieurs dont Bornand cirait autrefois les bottines au Petit-Chêne. S'il vivait encore, il est peu probable que son tempérament se fût accommodé des luttes politiques ni soucie de tenir le procès-verbal de séances batailleuses ; il préférerait peut-être ses aises, sa chère routine, son poste de confiance en face de l'hôtel Gibbon, près du café du Grand-Pont, de mémoire si regrettée. Du reste, il vivait sa vie, sans se casser la tête pour savoir si le milieu dans lequel la

Providence lui avait fait la grâce de le placer, n'était pas bien misérable en regard de la situation brillante du porteur d'écus qui, de temps à autre, et comme par hasard, mais surtout par nécessité, lui remettait la traditionnelle pièce de vingt centimes. Il avait appris à l'école la fable du savetier et du financier. Il chantait, chantait, chantait, ce petit homme, venu on ne sait trop d'où, peut-être de Ste-Croix, et il était content de recommencer chaque matin sa tâche uniforme. Peut-être aussi, malgré les apparences, souffrait-il moralement ou même physiquement, et sa bonne humeur n'était qu'un baume à sa portée, le seul moyen de lutter contre le sort.

Avant que le Grand-Pont fût rélargi, ses barrières de fer étaient interrompues à distances égales par des balustres en marbre supportant les candélabres à gaz. L'écusson vaudois, avec sa devise : Liberté et Patrie, était gravé sur l'un d'eux. Hélas ! qui prétendra que le marbre dure des siècles ! Il a disparu du Grand-Pont sans nous prévenir de la destinée qu'on lui réservait. Sans doute on l'a lancée dans la spéculation ou vendu au rabais à une petite ville voulant se moderniser ; ou bien, en a-t-on fait quelque monument funéraire...

Or donc, quand Bornand sentait le souffle patriotique passer sur lui, il délaissait volontiers sa boîte à cirage pour se diriger un peu claudicant, mais déterminé, vers le Grand-Pont. Là, se débarrassant de tous préjugés, affrontant et se moquant cordialement de la curiosité publique, malsaine, incapable d'apprécier à sa juste valeur ce qui ne sort pas du moule qui façonne nos habitudes, il invoquait son cher pays, canton de Vaud si beau, et, pour bien marquer sa vénération, se prosternait devant le balustre à l'écusson, entonnait de sa plus jolie voix le doux cantique de Curtat...

Lorsque la vieillesse pesante,
Rendra ma voix faible et tremblante,
Ma voix encore près du tombeau
Mourante,
Veut dire adieu canton de Vaud
Si beau.

Vous me croirez si vous le voulez : Bornand n'était pas un sot. Si les autorités municipales ont fait enlever ou déplacer l'emblème, elles ont au moins ce mérite d'avoir attendu que celui qui s'y intéressait particulièrement fût mort. Il est vrai que les dépouilles du pauvre n'ont pas eu les honneurs du marbre. Mais..., *vanitas vanitatum*. J. NEL.

P. S. — Je viens de constater que, en face de la rue Pichard, on peut voir encore, côté sud, le balustre qui porte l'inscription 1839-44, époque de la construction due à l'ingénieur dont le nom a été donné à l'une de nos plus récentes et... célèbres rues.

Heureux âge. — A Montbenon, deux petites filles jouent à la dame :

— Bonjour, madame.
— Avez-vous des enfants, madame ?
— Non, pas encore, et vous, madame ?

— Madame, j'en ai eu trois l'année dernière.
— Les nourrissez-vous ?
— J'ai nourri le premier, mais cela m'a tellement fatiguée que mon mari a décidé de nourrir les autres.

NOS VIEILLES CHANSONS

LE DÉZALEY. Vieille chanson.



1. Cliau ve - gné pri dau lé dé
2. Por ra - ble - nâ tot cein et
3. Bé - ni - rau sé - iant - té cliau



iô mon-tan tot drai - ai Dé - van on tzô sé -
por lo fo - che - ra - à, Ye fô on bré dé
bra - vo ve - gno - lan - an, A - voué gro cha ve -



lan, C'ein lo le Dé - za - lei - ei ; Per mou - ret
fer Et dai rein bin ré - niâ - à, Ma lo pa -
mindze Et bon vin ti lé z'an-an. Per mou-ret



sur mou-ret la ter - ra lé co - taie, Et lo fé -
i le bi et lo vin qu'on lai trohe Lé dé ci
sur mou-ret la ter - ra lé co - taie Dé io mon -



mé lai va lo - taie a - pri lo - taie, Et lo fé -
que va - llin et qu'on gard' in bo - tolhe, Lé dé ci
tant tot drai c'ein l'é lo Dé - za - lei, Dé iô mon -



tant tot drai c'ein l'é lo Dé - za - lai.

LES NAVIGATEURS DE MORGES

Un correspondant qui signe « Rignini » a fait récemment, dans le *Journal de Morges*, un amusant croquis des navigateurs morgiens, petits et grands, de ces dernières années. En voici quelques traits :

Il semble que quelques jeunes gens viennent de découvrir le port de Morges. Mais non, chers amis, il existe depuis belle lurette ; il a déjà accueilli et protégé de ses deux longs bras une bonne demi-douzaine de Clubs nautiques. Il a vu dans son passé des régates et des fêtes vénitiennes comme nous n'en reverrons jamais à